

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal du Village de Warden tenue le mercredi 7 mai 2025, à 19h45, à la mairie du Village de Warden sise au 172, rue Principale à Warden.

Présences : Monsieur Philip Tétrault, maire
Monsieur Serge Blanchard, conseiller, poste numéro 1
Madame Normande Hébert, conseillère, poste numéro 2
Madame Barbara Talbot, conseillère, poste numéro 4
Monsieur Martin Labrecque, conseiller, poste numéro 5
Monsieur Bruno Delorme, conseiller, poste numéro 6

Absent : Monsieur Guillaume Camille, conseiller, poste numéro 3

Le conseil siégeant au complet sous la présidence du maire, monsieur Philip Tétrault.

Était également présent : Monsieur Joel McPherson, directeur général et greffier-trésorier

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 19h45, monsieur le maire, Philip Tétrault déclare la séance ouverte

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2025-05-065

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;

Sur une proposition de : monsieur Serge Blanchard
Appuyée par : madame Normande Hébert
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden adopte l'ordre du jour présenté.

ADOPTÉE

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2025;

2025-05-066

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AVRIL 2025;

Sur une proposition de : monsieur Bruno Delorme
Appuyée par : madame Barbara Talbot
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden adopte le procès-verbal de séance ordinaire du 2 avril 2025 ainsi que la séance extraordinaire du 16 avril 2025 tels que présentés.

ADOPTÉE

4. PÉRIODE DE QUESTION

5. CORRESPONDANCE

5.1. Ministère des Transports

5.1.1. Ministère des Transports – Invitation à une rencontre virtuelle concernant les investissements routiers 2025-2026;

5.2. MRC La Haute-Yamaska :

5.2.1. MRC La Haute-Yamaska - Rencontre d'information avec les inspecteurs des municipalités locales;

- 5.2.2. MRC La Haute-Yamaska - Règlements 2025-380, 2025-381 et 2025-382;
- 5.2.3. MRC La Haute-Yamaska - Entérinement de la mise sur pied d'un circuit d'autobus interrégional;
- 5.2.4. MRC La Haute-Yamaska – Résolution de contrôle intérimaire – Interdiction de nouvelles carrières et sablières sur le territoire de la MRC;
- 5.2.5. MRC La Haute-Yamaska – Convocation à l'assemblée générale annuelle de la Corporation de gestion des matières résiduelles de La Haute-Yamaska (COGEMRHY);
- 5.2.6. MRC La Haute-Yamaska – Rapport trimestriel Entrepreneuriat Haute-Yamaska;
- 5.3. Fondation J.A. Bombardier - Programme de bourses d'études;
- 5.4. Ministère des Finances - Décision du ministre des Finances afin d'adjuger l'émission des billets de la municipalité;
- 5.5. CIUSS de l'Estrie – Cas de rage du raton laveur en Estrie et en Montérégie;
- 5.6. Réseau Biblio de la Montérégie – Invitation à l'assemblée générale annuelle;

6. AFFAIRES RELATIVES AU CONSEIL MUNICIPAL

6.1 Bonification au TECQ 2024-2028 de 75 000\$ pour la municipalité de Warden;

Le directeur général et greffier-trésorier dépose au conseil le communiqué de presse de la ministre des Affaires municipales du Québec, madame Andrée Laforest, ainsi que celui de la députée de Brome-Missisquoi et ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air, madame Isabelle Charest, annonçant la bonification du Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) 2024-2028, incluant une bonification de 75 000 \$ pour la municipalité de Warden.

6.2 Hydro Québec – mandat d'administrateur principal pour la municipalité;

2025-05-067

HYDRO QUÉBEC - MANDAT D'ADMINISTRATEUR PRINCIPAL POUR LA MUNICIPALITÉ;

ATTENDU QUE le nom du directeur général, monsieur Joel McPherson, n'apparaît pas comme administrateur au dossier de la municipalité auprès d'Hydro-Québec;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'être désigné comme administrateur général pour effectuer des commandes auprès d'Hydro-Québec au nom de la municipalité du village de Warden;

Sur une proposition de : monsieur Martin Labrecque

Appuyé par : madame Normande Hébert

Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil de la municipalité du village de Warden mandate le directeur général, monsieur Joel McPherson, à titre d'administrateur général au dossier de la municipalité auprès d'Hydro-Québec.

ADOPTÉE

6.3 Projet Hôtel de Ville – Octroi du contrat de caractérisation des matières dangereuses du bâtiment existant à l'entreprise GESFOR;

2025-05-068

PROJET HÔTEL DE VILLE – OCTROI DU CONTRAT DE CARACTÉRISATION DES MATIÈRES DANGEREUSES DU BÂTIMENT EXISTANT À L'ENTREPRISE GESFOR;

ATTENDU QUE la municipalité du village de Warden prévoit la construction d'un nouvel hôtel de ville et que des travaux de démolition du bâtiment existant sont envisagés;

ATTENDU QUE la caractérisation des matières dangereuses est une étape préalable nécessaire pour assurer la conformité réglementaire et la sécurité des travaux;

ATTENDU QUE l'entreprise GESFOR a soumis une offre de service pour effectuer cette caractérisation au montant de 5 640 \$ plus les taxes;

Sur une proposition de : monsieur Bruno Delorme
Appuyé par : monsieur Serge Blanchard
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil de la municipalité du village de Warden octroie à l'entreprise GESFOR le contrat pour la caractérisation des matières dangereuses du bâtiment existant, dans le cadre du projet d'hôtel de ville, pour un montant de 5 640 \$ plus taxes;

QUE cette dépense soit imputée au budget du projet Hôtel de Ville.

ADOPTÉE

6.4 Modification de la résolution 2025-04-063 – contrat d'étude géotechnique pour le projet PIIRL de la rue du pont

2025-05-069

MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2025-04-063 – CONTRAT D'ÉTUDE GÉOTECHNIQUE POUR LE PROJET PIIRL DE LA RUE DU PONT;

ATTENDU QUE le conseil municipal a adopté la résolution 2025-04-063 en date du 4 avril 2025, octroyant à la firme LCL Génie, environnement et développement durable un contrat pour la réalisation d'une étude géotechnique de caractérisation des sols, dans le cadre du projet PIIRL de la rue du Pont, pour un montant de 16 610,00 \$ plus taxes;

ATTENDU QUE le responsable de la voirie de la municipalité, monsieur Jean-Claude Beaumont, a signalé la présence de ponceaux supplémentaires à réparer sur la rue du Pont, en plus de ceux initialement identifiés;

ATTENDU QUE cette nouvelle information a nécessité une bonification de l'offre de service de LCL, entraînant une augmentation du coût total des travaux à 24 665,00 \$ plus taxes;

ATTENDU QUE cette modification est jugée nécessaire afin d'assurer une planification adéquate et complète des interventions prévues dans le cadre du projet PIIRL;

Sur une proposition de : madame Barbara Talbot
Appuyé par : madame Normande Hébert
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil municipal de Warden modifie la résolution 2025-04-063 afin d'autoriser le nouveau montant de l'offre de service de LCL Génie, environnement et développement durable, soit 24 665,00 \$ plus les taxes applicables, pour l'étude géotechnique de caractérisation des sols dans le cadre du projet PIIRL de la rue du Pont;

QUE le directeur général, monsieur Joel McPherson, ainsi que le maire, monsieur Philip Tétrault, soient autorisés à signer tout document requis afin de confirmer cette modification.

ADOPTÉE

6.5 Avis de motion- règlement numéro 2025-175

2025-05-070

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-175 CONCERNANT LE REMPLACEMENT DES COMPTEURS D'EAU;

Avis est par les présentes donné par monsieur Serge Blanchard, conseiller, poste numéro 1, que lors d'une séance ultérieure du conseil municipal de la Municipalité de Warden, il sera présenté pour adoption le règlement numéro 2025-175 intitulé :

« Règlement concernant le remplacement des compteurs d'eau ».

Ce règlement aura pour objet d'encadrer le remplacement des compteurs d'eau installés sur les propriétés desservies par le réseau d'aqueduc municipal et de prévoir que les frais associés au remplacement d'un compteur d'eau, incluant l'appareil et son installation, seront dorénavant à la charge du propriétaire de l'immeuble concerné. L'installation du nouveau compteur devra être effectuée par un professionnel qualifié, notamment un plombier licencié, conformément aux normes en vigueur.

Le règlement s'appliquera également à toute nouvelle construction desservie par le réseau d'aqueduc municipal, pour laquelle le propriétaire devra assumer les coûts d'achat et d'installation du compteur d'eau

Le règlement visera également à préciser les modalités de remplacement, les obligations du propriétaire, et les conséquences en cas de non-respect.

Le projet de règlement sera présenté pour adoption à une séance subséquente, conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes / du Code municipal du Québec.

Donné à Warden, ce 7 mai 2025.

Serge Blanchard
Conseiller municipal

7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

7.1. Conciliation bancaire au 30 avril 2024

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose au conseil la conciliation bancaire au 30 avril 2024 indiquant un solde aux livres de 7 979.14 \$.

2025-05-071

APPROBATION DE LA CONCILIATION BANCAIRE;

Sur une proposition de : madame Normande Hébert
Appuyé par : monsieur Martin Labrecque
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden approuve la conciliation bancaire au 30 avril 2025, telle que présentée.

ADOPTÉE

7.2 Rapport budgétaire au 30 avril 2025

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose au conseil le rapport budgétaire comparatif au 30 avril 2025 indiquant des revenus de 570 406.26\$ et des dépenses de fonctionnement de 201 905.63\$

7.3 Approbation des comptes payés au 30 avril 2025

2025-05-072

APPROBATION DES COMPTES PAYÉS AU 30 avril 2025;

Sur une proposition de : madame Barbara Talbot
Appuyé par : monsieur Bruno Delorme
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden accepte les paiements effectués du 1^{er} au 30 avril 2025 totalisant 153 395.32 \$ tels que présentés ci-après :

CHÈQUE	FOURNISSEURS	MONTANT
C2500031	Automatisation D2E Inc.	1 494,68
C2500032	M.Fernand Auclair	250,00
C2500033	Daniel Roberge	25,00
C2500034	CNESST	64,78
C2500035	Réseau Biblio Montérégie	1 251,90
C2500036	Telus	40,24
C2500037	Les services Richard Lussier	370,79
C2500038	Patrice Laramée Inc.	431,16
L2500060	BureauPro Citation Inc.	276,92
L2500061	MRC La Haute-Yamaska	36 147,85
L2500062	DBR Informatique	211,27
L2500063	Julie Guilmain	881,28
L2500064	FNX innov Inc.	11 958,21
L2500065	Hydro Québec- 2020 ch. Jones	600,07
L2500066	Hydro Québec- lumières de rue	286,80
L2500067	Aquatech	2 625,83
L2500068	Guylaine Champagne	75,00
L2500069	Revenu Canada DAS	3 195,55
L2500070	Revenu Québec DAS	5 484,67
L2500071	Gestion Larocque Cournoyer Inc.	24 949,58
L2500072	Bertrand Ostiguy	6 515,25
L2500073	Visa Desjardins	99,89
L2500074	Aquatech	4 486,32
L2500075	Eurofins	689,87
L2500076	Blanchard Serge	6,88
L2500077	Garage Jean Parent	431,16
L2500078	C.Denommée, architecte Inc.	22 805,29
L2500079	LCL Génie, environnement	3 133,07
L2500080	Les services EXP Inc.	1 580,74
L2500081	FQM Assurances	13 190,09
L2500082	MRC La Haute-Yamaska	3 881,33
L2500083	Vidéotron	241,95
L2500084	Nuvac Inc.	5 286,55
L2500085	GC Crédit -bail Québec Inc	362,17
L2500086	INT Communications	63,18
TOTAL		153 395,32

ADOPTÉE

7.4 Approbation des comptes à payer au 30 avril 2025

2024-05-073

APPROBATION DES COMPTES À PAYER AU 30 AVRIL 2025;

Sur une proposition de : monsieur Serge Blanchard
Appuyé par : monsieur Martin Labrecque
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden accepte les comptes à payer totalisant 25 436.48 \$ présentés ci-après et en autorise le déboursé :

NOM	MONTANT	TOTAL
Joel McPherson	6,88	
	18,12	25,00
BureauPro Citation Inc.	105,35	105,35
M.Bruno Delorme	3,98	3,98
M.Fernand Auclair	175,00	175,00
Avizo Experts-Conseils	1 149,75	
	3 164,69	4 314,44
Gaz Propane Rainville	(96,58)	
	182,81	
	217,88	
	(686,87)	(382,76)
Julie Guilmain	1 207,23	1 207,23
Ministre des Finances	14 042,00	14 042,00
Réseau Biblio Montérégie	4 505,59	4 505,59
Hydro Québec- lumières de rue	287,51	287,51
DBR Informatique	735,80	
	80,46	816,26
Eurofins	336,88	336,88
TOTAL		25 436,48

ADOPTÉE

7.5 Faits saillants du rapport financier au 31 décembre 2024;

2025-05-074

RAPPORT DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2024;

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, le maire a le devoir de faire rapport aux citoyens des saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant.

Le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2024;

Les états financiers 2024 ont été vérifiés par la firme de vérificateur externe Jérémy Joyal-Deslandes CPA Inc. société de comptables professionnels agréés et le rapport de l'auditeur indépendant a été déposé en séance régulière du 2 avril 2025 de même que le document intitulé "Rapport consolidé de l'exercice terminé le 31 décembre 2024.

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la municipalité de Warden, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2024 et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Warden au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Revenus (Fonctionnement et investissement)

	Budget 2024	Réalisations 2024
Revenus de taxes	545 118	551 249
Transferts	32 378	1 755 998
Services rendus		8 840
Imposition de droits	10 600	17 672
Amendes et pénalités	2 500	1 871
Autres revenus d'intérêts	6 500	18 389
Autres revenus		20 896
Total Revenus	597 096	2 374 915
Charges		
Administration générale	165 954	150 843
Sécurité publique	82 076	88 177
Transport	99 307	125 891
Hygiène du milieu	146 407	355 023
Santé et bien être	129	129
Aménagement urbanisme	25 659	25 150
Loisirs et culture	34 237	38 251
Frais de financement	43 327	160 582
Total des charges	597 096	944 046
Excédent (déficit) de L'Exercice		1 430 869

Traitement des élus municipaux

Tel que requis par la loi sur le traitement des élus municipaux, voici le traitement des élus de la municipalité;

Recu de la municipalité

Annuellement :

Poste	Rémunération total	Allocation
Maire	8 618.33	4 309.17
Conseiller	2 842.93	1 421.47
Maire suppléant	861.83	430.92

Recu de la MRC de la Haute-Yamaska:

Le maire siège au conseil de la MRC et reçoit :

17 426.00	8 713.00
-----------	----------

Sur une proposition de : monsieur Bruno Delorme

Appuyée par : monsieur Martin Labrecque

Il est résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden adopte le rapport des faits saillants du rapport financier audité pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024

ADOPTÉE

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE (POLICE, INCENDIE)

8.1. Rapport mensuel du service de sécurité incendie d'avril 2025;

Le directeur général dépose le rapport mensuel du service incendie.

8.2. Adoption du plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de la Haute-Yamaska;

2025-05-075

ADOPTION DU PLAN DE MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE DE LA MRC DE LA HAUTE-YAMASKA;

ATTENDU QUE la MRC de La Haute-Yamaska a adopté son schéma de couverture de risques en sécurité incendie, conformément aux exigences de la Loi sur la sécurité incendie (RLRQ, chapitre S-3.4);

ATTENDU QUE ledit schéma prévoit un plan de mise en œuvre auquel les municipalités desservies doivent adhérer afin d'assurer une coordination régionale efficace des mesures de sécurité incendie;

ATTENDU QUE la MRC a demandé aux municipalités de son territoire d'adopter, par résolution, le plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risques;

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance du contenu du plan de mise en œuvre et qu'il souhaite confirmer son engagement à le respecter;

Sur une proposition de : madame Barbara Talbot
Appuyé par : monsieur Serge Blanchard
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE la Municipalité du village de Warden adopte le plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie tel que présenté par la MRC de La Haute-Yamaska;

QUE la Municipalité s'engage à appliquer les mesures prévues audit plan dans les délais prescrits;

QUE copie de la présente résolution soit transmise à la MRC de La Haute-Yamaska.

ADOPTÉE

8.3. Ministère de la Sécurité Publique - Versement du paiement final et fermeture du dossier en lien avec les inondations du 9 août 2024;

Le directeur général dépose le document « Versement du paiement final et fermeture du dossier » mentionnant l'octroi d'une somme de 3 900.64\$ dans le cadre du Programme général d'assistance financière lors de sinistres;

9. TRANSPORT ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU

9.1. Aquatech – Rapport mensuel d'exploitation - février 2025 - sur l'échantillonnage de l'eau potable;

Le directeur général dépose le rapport mensuel d'exploitation (février 2025) sur l'échantillonnage de l'eau potable;

10. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

10.1. Rapport mensuel de l'inspectrice;

Le directeur général dépose le rapport mensuel de l'inspectrice, madame Julie Guilmain, pour le mois d'avril 2025;

11. LOISIRS ET CULTURE

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

2025-05-076

LEVÉE

Sur une proposition de : madame Normande Hébert
Appuyé par : monsieur Serge Blanchard
Il est résolu à l'unanimité :

QUE la séance soit levée à 19h49

ADOPTÉE ce 4 juin 2025

Joel McPherson
Directeur général et
Greffier-trésorier

Philip Tétrault
Maire